



**Concours externe d'assistant ingénieur
Ouvert au titre de l'année 2010**

Concours n° AF4

« Responsable du pôle gestion dépenses »

Épreuve écrite d'admission du 28 juin 2010

Durée 2 heures

(Coefficient 3)

La notation prendra en compte la qualité des réponses, mais aussi, la présentation, le style et l'orthographe.

Veillez à respecter l'anonymat dans les réponses.

Ne pas omettre de noter **votre numéro d'ordre** sur les feuilles intercalaires.

Les calculatrices sont autorisées.

1^{ère} partie :

A. Distinction AE (autorisation d'engagement)/CP (crédits de paiement)

- 1) Définir ces deux concepts
- 2) Expliquer leur utilisation

B. Marché public

- 1) Selon vous, pourquoi passe-t-on des marchés publics? (Environ 10 lignes)
- 2) Quel est l'objectif d'un marché public? (Environ 10 lignes)
- 3) Sur la base des annexes 1 – 2 et 3 jointes, merci de faire une note à l'attention des chercheurs (une quinzaine de ligne) en date du 1er juin 2010.
- 4) Selon vous, pourquoi le législateur avait augmenté le seuil de 4 000 euro HT à 20 000 euro HT pour les procédures adaptées, en décembre 2008 ?

2^{ème} partie - Cas pratique - Elaboration d'un budget du centre d'un grand établissement de recherche, unité autonome en relation avec le siège de cet établissement.

Vous êtes sollicité(e) par votre responsable financier pour l'aider à élaborer le budget annuel de votre unité pour l'année 2011.

Votre budget est alimenté par deux sources différentes : des recettes contractuelles liées essentiellement à des contrats de recherche et une dotation venant de la subvention d'Etat.

Rappel:

Tout budget doit être équilibré en dépenses et en recettes.

Tous les montants sont en euro et Hors Taxe.

Dans un souci de simplification, merci de ne pas prendre en compte l'impact de la TVA

Vous trouverez ci-dessous une estimation des recettes contractuelles pour l'année 2011

Contrat européen		1 200 000
Contrat ANR		650 000
Contrat industriel		350 000
Autres		400 000

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

Il vous est demandé de faire une prévision des dépenses globales de l'unité en fonction des éléments ci-dessous :

- a) 70 % des recettes contractuelles sont dépensées en rémunération de personnel
20 % des recettes contractuelles sont dépensées en missions
Le reste sera consacré à l'achat de matériels informatiques de type PC

- b) Frais généraux de l'unité
La surface occupée est de 2 500 m²
Les loyers coûtent 150 euros par m²
Les charges locatives coûtent 50 euros par m²
Assurance 10 euros par m²
Electricité 20 euros par m²

- c) Achat scientifique
L'achat d'une plateforme de calcul est prévu au budget 2011. Le marché sera signé en octobre 2011 pour un montant total de 150 000 euro.
L'avance de 20% sera versée à la notification et le solde à la fin du marché. Le marché dure 36 mois.

- d) Restauration
En 2010 la restauration était financée par le budget propre de votre unité pour un montant de 80 000 euro.
Une note de la Direction financière vous informe que la restauration sera en 2011 financée par le Siège. La restauration n'impacte donc plus le budget de votre unité.

- e) Extension des locaux
Il est prévu une extension de 200 m² supplémentaires.
Les locaux seront loués à partir de 01/07/2011
Travaux d'aménagement : 100 000 euros
Ameublement des nouvelles surfaces : 25 000 euros

Merci de prendre en compte cette extension et son impact sur les dépenses liées aux locaux.

1) Merci de lister les dépenses et les recettes - Vous êtes libre de la présentation de votre budget 2011

2) En fonction de celles-ci, quelle devra être votre demande de subvention d'Etat?

3) Enfin, votre responsable vous demande de faire une présentation concise de cette demande de budget sur deux diapositives (type PowerPoint) : seul le schéma général de ces diapositives est demandé.